

# SENIOR, UN ATOUT POUR L'AVENIR



Entreprise

## ACCOMPAGNER ET MAINTENIR LA MOTIVATION DES SALARIÉS EN SECONDE PARTIE DE CARRIÈRE

### SENIOR, UN ATOUT POUR L'AVENIR

#### qu'est-ce que c'est ?

Vous souhaitez mettre à profit l'expérience et les compétences de vos salariés de plus de 45 ans ?

Opcō EP propose un parcours de formation spécifique constituant un levier stratégique pour renforcer l'engagement des seniors.

#### Pour le salarié

- ✓ Actualiser et favoriser l'acquisition de nouvelles compétences.
- ✓ Renforcer l'expérience en lien avec les nouvelles technologies, la polycompétence...

### 4 Durée et modalités

- ✓ Durée : variable selon le projet, minimum 14 heures.
- ✓ Organisme de formation : libre choix de l'entreprise.

### 5 Financement

Coûts pédagogiques pris en charge à 60 % par Opcō EP avec un cofinancement de l'État.



Remboursement des frais de salaire à hauteur de 60 % sur une base forfaitaire de 12 € HT par heure de formation et par salarié.

### 6 Démarches



Contactez votre  
conseiller Opcō EP :  
[opcōep.fr/mon-conseiller](http://opcōep.fr/mon-conseiller)

### 3 Avantages

#### Pour l'entreprise

- ✓ Sécuriser l'employabilité.
- ✓ Renforcer votre marque employeur.

Plus d'informations : [opcōep.fr](http://opcōep.fr)